

Travaux de rénovation

pour le détachement de Breton de la GRC

Exigence :

Les travaux à exécuter pour le détachement de Breton de la GRC consistent à remplacer le comptoir de réception et à rénover à l'intérieur l'aire des visiteurs, la cuisine, la salle d'archivage et l'aire administrative et, à l'extérieur, les rampes, les marches et l'aménagement d'accessibilité.

Portée des travaux :**Comptoir de réception**

Remplacer le comptoir de réception; enlever et évacuer le comptoir et le vitrage (dessin n° 1 A3-B3); fournir et installer le vitrage infranchissable au nouvel endroit (dessin n° 3 C4-D2); remplacer le comptoir au complet et le dessus plastifié (soumettre le produit et la couleur à l'approbation de la Gestion des biens).

Dessin n° 2 Construire l'aire opérationnelle selon les spécifications; fournir les éléments de menuiserie avec toutes les mesures pour examen avant construction.

1. Vitrage infranchissable :

Enlever le vitrage barrière du comptoir existant; fournir et installer la barrière infranchissable au nouvel endroit en respectant les spécifications suivantes :

- a. Conception de la barrière du comptoir de réception : Encadrement d'aluminium avec trois panneaux en fenêtre.
- b. Prévoir une ouverture dans tous les panneaux fixes (deux ouvertures dans la partie du comptoir pour personne handicapée) — ouverture maximale de quatre pouces; fournir les garnitures métalliques des orifices (sans les installer).
- c. Encadrement du comptoir de réception en fenêtre : En aluminium extrudé d'une épaisseur minimale de paroi de 3 mm; meneaux d'une taille nominale de 100 x 45 mm; vitres sous coulisse ou parclose pour un vitrage intérieur unifié.
- d. Vitrage barrière du comptoir de réception : Deux feuilles de verre trempé et laminé de 6 mm (1/4 po) avec intercalaire lié en PVB de 0,75 mm (0,03 po).
- e. Calfeutrage : Sceller les joints entre l'encadrement et les autres éléments de la construction avec du silicone clair.
- f. Ménager un espace de 3 po entre le vitrage et le dessus du comptoir pour pouvoir y glisser des documents.

Finition en aluminium

- Finir les surfaces à nu en aluminium avec un produit anodisé clair.

Installation des fenêtres

- Installer les fenêtres conformément aux instructions du fabricant.
- Poser l'encadrement droit, d'aplomb et à la bonne hauteur en alignement avec les éléments adjacents – assujettir en place.

Calfeutrage

- Sceller les joints entre l'encadrement et les autres éléments de la construction avec du silicone clair.

2. Comptoir de réception – Aire opérationnelle

Voir le dessin n° 4 pour l'aménagement de l'aire opérationnelle. Remplacer tout le plastifié du comptoir (produit et couleur à soumettre à l'approbation de la Gestion des biens). Ériger la cloison devant abriter les nouveaux appareils d'éclairage (fournir et installer ces appareils); construire le mur mitoyen en tenant compte de la profondeur du comptoir du côté de l'aire opérationnelle; déplacer les commutateurs d'éclairage existants vers le côté de la porte du mur mitoyen.

- a. Réaménagement et finition de l'aire opérationnelle : Prévoir deux postes de travail ordinaires et un poste de travail pour personne handicapée; prévoir un dessus de comptoir amovible (poste de travail d'accessibilité) près du mur nord-ouest.
- b. Dessin n° 3 C4-D4 : Construire le mur mitoyen parallèlement à la fenêtre de façade en tenant compte de la longueur du nouveau comptoir dans l'aire opérationnelle; laisser la porte existante en place; disposer du côté de la porte dans le nouveau mur les divers commutateurs commandant l'éclairage de l'entrée et l'éclairage opérationnel de la principale aire administrative.
- c. Éléments de menuiserie des tiroirs du bas (dessin n° 4) pour les tailles à approuver :
 - Les intégrer dans l'espace des trois postes de travail.
 - Fournir et installer une serrure sur le tiroir-caisse.
 - Prévoir un dessus amovible dans la partie du comptoir pour personne handicapée.
 - Installer les nouvelles ferrures sur tous les tiroirs.
- d. Armoires du bas dans l'aire opérationnelle :
 - Prévoir des étagères avec porte sauf dans le poste de travail pour personne handicapée.
 - Prévoir des supports d'étagère dans toutes les parties du bas, ainsi que deux étagères réglables avec les ferrures nécessaires dans chaque cas.
 - Intégrer un retrait pour les pieds fini avec base caoutchoutée appariée.
 - Fournir et installer un porte-clavier.
- e. Poste de travail pour personne handicapée – Prévoir une glissière avec prise d'électricité et de données sous la partie du comptoir pour personne handicapée de manière à pouvoir y brancher le processeur. Prévoir un évidement dans cette partie du comptoir et son dessus pour avoir accès aux prises. Toutes les mesures doivent tenir compte des besoins d'accessibilité.

- f. Connexions d'électricité et de données au poste de travail n° 1 et au comptoir d'accessibilité n° 3.
- g. Vernir les armoires et les tiroirs (couleur à soumettre à l'approbation de la Gestion des biens).
- h. Ajouter une bordure arrondie de comptoir sur le devant au haut du comptoir tant dans l'aire opérationnelle que dans l'aire des visiteurs. Employer du Varathane fini érable et apparier (photo n° 1).
- i. Remplacer les plinthes caoutchoutées dans l'aire opérationnelle et apparier avec ce qui existe, s'il y a lieu, dans toute la zone de construction.

Aire des visiteurs (dessin n° 5, photo n° 2)

- a. Installer un panneau en placage de bois fini érable du côté des visiteurs au comptoir de réception (produit et finition à soumettre à l'approbation de la Gestion des biens).
- b. Construire et installer sur le dessus du comptoir deux panneaux dépolis en plexiglas pour intimité (image n° 1).
- c. Ajouter une bordure fini érable sur le devant au haut du comptoir (produit et finition à soumettre à l'approbation de la Gestion des biens).
- d. Fournir et installer un miroir de sécurité et veiller à ce qu'il n'y ait pas d'angles morts dans la zone du vestibule (miroir à soumettre à l'approbation de la Gestion des biens).
- e. Fournir et installer un banc encastré dans l'aire des visiteurs (rangement), employer du Varathane et apparier avec les garnitures du comptoir (voir l'image n° 4).
- f. Fournir et installer des miroirs de sécurité vis-à-vis du comptoir et veiller à ce qu'il n'y ait pas d'angles morts dans la zone du vestibule ou le sas d'entrée (miroirs à soumettre à l'approbation de la Gestion des biens).
- g. Fournir et installer un couvercle verrouillable de thermostat dans le vestibule.
- h. Revêtement de sol — fournir et installer des tuiles en céramique (produit et couleur à soumettre à l'approbation de la Gestion des biens).
- i. Fournir et installer une plinthe en tuile appariée avec le vestibule dans l'aire des visiteurs.

Réparer toutes les parties touchées. Refaire les joints et la peinture dans l'entrée, le vestibule, la cuisine et l'aire opérationnelle s'ils sont touchés par le projet. Employer une couleur appariée avec ce qui existe.

Dessus de comptoir de réception

- a. Les dessus de comptoir seront en plastifié Wilsonart ou mieux encore (produit et couleur à soumettre à l'approbation de la Gestion des biens).
- b. Prévoir une bordure arrondie finie érable du comptoir dans l'aire opérationnelle et dans l'aire des visiteurs; voir l'exemple joint (produit et finition à soumettre à l'approbation de la Gestion des biens).

3. Électricité et données

- a. Fournir et installer des ballasts, des diffuseurs, des ampoules et des commutateurs d'éclairage (en respectant ce qui existe) pour l'extrémité du comptoir de réception près de la porte (dessin n° D4).
- b. Fournir et installer un ventilateur d'extraction dans le plafond du local technique. Ce ventilateur doit convenir à la pièce. Prévoir un commutateur autonome avec voyant pour le ventilateur d'extraction à l'extérieur de la pièce dans le passage; le disposer à côté du commutateur d'éclairage du local technique avec voyant pour cette pièce.
- c. Fournir et installer un appareil d'éclairage avec œil électrique dans le nouveau passage vis-à-vis de l'entrée arrière. Fermer la lumière de cette entrée du côté du mur de l'escalier.
- c. Rez-de-chaussée – pied de l'escalier – déplacer les commutateurs d'éclairage au besoin à cause de la reconfiguration du mur.

4. Local d'entretien

- a. Enlever les murs et la porte dans le local d'entretien ainsi que les étagères.
- b. Construire un nouveau local d'entretien dans l'angle sud-ouest du coin repas actuel. Voir la construction du mur pour la salle d'archivage (nouvelle).
- c. Réutiliser la porte de l'ancien local d'entretien dans le nouveau.
- d. Déplacer l'évier de 24 po x 24 po du local d'entretien dans le coin du nouveau local sous la fenêtre.
- e. Dans le local d'entretien existant, obturer les tuyaux d'entrée et de sortie d'eau et déplacer l'évier avec l'entrée et la sortie d'eau dans le nouveau local.
- f. Fournir et installer les barres de protection de la fenêtre à l'intérieur de la pièce sous barres avec la fenêtre en fonctionnement d'ouverture.
- g. Ajouter trois étagères finies pour les fournitures dans le nouveau local d'entretien.

5. Salle d'archivage (nouvelle)

- a. Dessins nos 1 A-A2, A2-B2, BO-B1. Construire les murs de la salle sécurisée 3 (SR-3) avec des poteaux d'acier non porteurs de 35 mm x 92 mm x 0,5 mm et un revêtement de gypse type « X » de 400 mm entraxe – 16 mm.
- Murs couvrant l'espace entre dalles, c.-à-d. entre la dalle de plancher et le plafond structural au-dessus.
- b. Remplacer ou déplacer la porte métallique et son cadre entre le dessin n° 1:E 2 (mur) et le dessin n° 3:A (pièce). **Ne pas** prévoir de fenêtre latérale dans le

nouveau lieu. Faire en sorte que la porte ouvre vers l'intérieur de la salle selon le dessin. Prévoir une butée de porte. Jointoyer la région du heurtoir de porte pour prévenir toute extension.

- c. Ajouter un commutateur d'éclairage avec œil électrique dans le nouveau mur de la salle d'archivage.
- d. Finir la cloison et le plafond en appariant avec ce qui existe.
- e. Réparer le plancher au besoin.
- f. Fournir et installer une serrure à mortaiser Schlage F15 dans les deux portes de la salle d'archivage.

6. Salle de réunion à l'étage

- a. Enlever les murs et les portes d'armoire qui forment le rangement.
- b. Déplacer certaines des armoires de cuisine en place dans le rangement et les mettre dans la salle de réunion à l'étage. Intégrer une étagère pour le four à micro-ondes.
- c. Fournir et installer un nouveau dessus de comptoir (couleur à soumettre à l'approbation de la Gestion des biens).
- d. Fournir et installer un évier en acier inoxydable avec un nouveau robinet fonctionnel et des raccordements d'eau chaude et d'eau froide dans les armoires près du mur extérieur/ouest.
- e. Ajouter des prises de courant doubles sur circuit séparé pour les appareils de cuisine et le four à micro-ondes au-dessus des armoires du bas.
- f. Fournir et installer un dossier entre les armoires du bas et celles du haut (produit à soumettre à l'approbation de la Gestion des biens).
- g. Déplacer le réfrigérateur de la cuisine du rez-de-chaussée vers le coin nord-est de la salle de réunion.

7. Autres éléments de construction à l'intérieur

- a. Dessin n° 3 E2 : Construire un mur de ½ pouce d'épais, de 42 po de haut et de 22 po de long (de manière à couvrir l'interstice au plancher) et relier au mur existant (dessin n° 3:2). Inclure une bordure métallique et un dessus verni érable et appairer avec le nouveau comptoir (voir l'image n°5).
- b. Enlever l'isolant et le lattis à la fenêtre de la salle d'archivage actuelle et vérifier le bon état de celle-ci pour qu'elle redevienne fonctionnelle.
- c. Raccourcir les pieds de l'étagère métallique en place dans la salle d'archivage pour qu'elle s'insère sous la cloison dans la nouvelle salle d'archivage. Déplacer le rayonnage (en place) vers le nouveau lieu une fois la construction complète.
- d. Réparer et peindre toutes les zones touchées par la construction.

8. Extérieur

- a. Retirer les marches en façade avec la rampe et évacuer les débris.
- b. Construire la rampe et les marches selon les indications détaillées d'accessibilité fournies pour les deux lieux. * Ce travail peut être offert en sous-traitance.
- c. Réparer les marches de béton près du trottoir et refaire la surface du socle sous le mât.
- d. Remplacer le panneau arrière peint et abaisser le téléphone extérieur à des fins d'accessibilité.

9. Dispositif automatique de porte battante extérieure à l'entrée

Fournir et installer tous les accessoires pour une installation complète et fonctionnelle des dispositifs automatiques de porte battante extérieure à l'avant.

Produit acceptable : Stanley Magic Forces pour portes extérieures; Stanley Magic Access pour zone d'entrée spéciale.

a. Dessins d'atelier :

- i. Soumettre les dessins d'atelier à la Gestion des biens.
- ii. Indiquer clairement à grandeur réelle tout le périmètre, les meneaux, les pièces d'assemblage, les fixations, les hauteurs, les matériaux, les ferrures et les finitions.

b. Dispositifs automatiques de porte battante :

Coordonner les travaux de tous les corps de métier (vitrage, maçonnerie, électricité selon les exigences détaillées du fabricant) :

1. L'entrepreneur électricien doit prévoir 120 volts, 60 cycles et 15 ampères en monophasé pour un ou deux dispositifs et 30 ampères pour trois ou quatre :
 - a. Coordonner avec l'entrepreneur électricien l'alimentation à chaque dispositif à partir de la boîte de jonction dans le cas de dispositifs multiples.
 - b. Coordonner avec l'entrepreneur électricien le câblage au dispositif pour les commandes spécifiées et selon les dessins du fabricant.
 - c. Le fournisseur en matériel doit fournir et monter en surface le mécanisme électromécanique de porte battante avec actionnement électromécanique et commande électronique, linteau d'aluminium, matériel de connexion, commutateur d'actionnement et interrupteur marche-arrêt :
 - i. Dispositif automatique de porte : norme ANSI A156.10 ou A156.19.
 - ii. Linteau en aluminium extrudé : épaisseur minimale nominale de 4 mm (0,156 po) avec produit anodisé clair en finition AA-M12-C22-A31.
 - iii. Commutateurs d'actionnement des portes d'extérieur et de vestibule avec détecteur à l'infrarouge, couvercle Lexan et zone d'actionnement réglable de jusqu'à 230 mm; le matériel doit fonctionner entre -35 °C (-30 °F) et +55 °C (130 °F) dans toutes les conditions climatiques.
 - iv. Interrupteur marche-arrêt monté en cadre avec conduit et boîte dissimulés dont la configuration permet de recevoir un cylindre de serrure à mortaiser; enlever et obturer l'interrupteur monté sur le dispositif.
 - v. Dispositif : système électromécanique installé en linteau et qui résiste à la poussière, à la saleté et à la corrosion; le dispositif entier doit pouvoir être retiré comme unité du linteau.
 - vi. Palier : Entièrement lubrifié et scellé pour résister le plus possible à l'usure et au frottement.
2. Le dispositif doit ouvrir la porte par un moteur de 1/8 HP au moyen d'un réducteur à engrenage, d'un levier et d'un assemblage de liaison :
 - a. Dispositif à faible énergie et temps d'ouverture d'au moins quatre secondes.
 - b. La transmission doit être à engagement positif et constant. Le dispositif bloque la porte en position ouverte en réduisant électriquement la tension du moteur et en se calant contre une butée à 90 degrés.

- c. La porte doit se fermer par l'énergie du ressort et le moteur sert alors de frein dynamique.
 - d. Le temps de fermeture de la porte doit être d'au moins 4,5 secondes.
 - e. Le ressort doit en précharge de fermeture positive et à faible contrainte de contact pour plus de longévité.
 - f. Le dispositif doit permettre de fermer manuellement la porte dans la direction du battant avec ou sans énergie électrique.
3. Les forces et les vitesses en ouverture mécanique, en ouverture manuelle dans les deux sens du battant et en fermeture à ressort dans les deux sens doivent être conformes à la norme ANSI A156.10 ou A156.19.
 4. Vérifier l'absence de défauts ou d'erreurs qui, une fois l'installation complète, feraient en sorte que l'application ou l'installation laisserait à désirer ou causerait des faiblesses latentes dans le mécanisme d'ouverture automatique,
 5. Fournir tous les accessoires nécessaires pour que l'installation soit complète et fonctionnelle. Ces accessoires sont notamment les fils, les attaches, les régleurs, les relais, les commutateurs, les appliques, les fermetures, les fournitures électriques convenant aux services assurés par d'autres et les trousseaux d'ajustement.
 6. Les réglages **d'installation et de garantie** doivent être confiés à des techniciens formés en usine des distributeurs autorisés.

Conditions générales :

- L'entrepreneur doit confirmer toutes les dimensions et la nature des travaux à exécuter.
- Il doit soumettre les éléments de menuiserie à la Gestion des biens pour tous les travaux.
- Il doit remettre en état toutes les zones touchées par les travaux.
- Il doit faire confirmer les couleurs de peinture par la Gestion des biens et employer la peinture Sherwin Williams High Kitchen et semi-lustré salle de bains pour les garnitures (ou mieux encore).
- Il doit respecter les dessins annexés 1, 2, 3, 4 et 5.
- Il doit respecter les images annexées.

Date : 23 juin 2017